

Le club des anciens ouvrira ses portes dimanche 7 octobre



→ La journée porte ouverte du club des anciens aura lieu dimanche 7 octobre dans les locaux de l'association (salle des associations).

Les Uzelots sont conviés, dès à présent, à venir rendre une petite visite à leurs anciens qui proposeront à la vente charcuteries, pâtisseries, confitures, etc. ainsi que divers objets fabriqués tout au long de la saison par les petites mains des adhérentes. Une tombola sera également proposée aux visiteurs.

Un rendez-vous à ne pas manquer, salle du club de 10 à 13 heures.

Comme chaque année, les adhérents du club des retraités se sont retrouvés la semaine dernière pour le fameux repas grenouilles (notre photo) qui chaque début de saison régale les papilles des connaisseurs.

C'est à la salle de l'Ovalie qu'une soixantaine de convives ont apprécié le menu préparé par Patrick, cuisinier du restaurant Le Camp de César à Izeaux.

Un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission pour raisons personnelles de Nathalie Perrin-Bayard, et au désistement de Stéphanie Perrier, qui était la prochaine dans la liste des élus au conseil municipal, Pascal Gerbert-Gaillard, suivant sur la liste, a donc été accueilli comme nouvel élu lors de la dernière séance du conseil municipal, en conformité avec la loi.

Afin de remplacer la démissionnaire qui était également membre du conseil d'administration du CCAS, Aline Michel-dit-Laboelle, volontaire, a été élu à ce poste à l'unanimité par l'ensemble des conseillers.

Le conseil municipal a ensuite procédé au vote des différentes délibérations.

Signature d'une convention avec la Fondation du Patri-

moine. Dimanche 16 septembre, la mairie, les responsables de l'association locale pour la défense du patrimoine ont signé une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de récolter des dons pour la restauration des vitraux du cœur de l'église. Cette convention permettra aux généreux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts. Un flyer sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du village afin de fournir des explications précises sur les dons et les pourcentages de déductions d'impôts.

Travaux rue Jean-Jaurès.

La première tranche de travaux est en cours actuellement et s'achèvera courant octobre. Afin de permettre de financer la prochaine tranche, une demande de subvention

au conseil départemental sera faite pour la somme de 40 000 euros, la commune financera ces travaux à hauteur de 296 000 euros.

Projet de centrale villageoise. Un collectif de la commune de Châbons, commune affiliée comme Izeaux à la Communauté de communes de Bièvre-Est, a mis en place un projet de « centrale villageoise ». Le but est de produire de l'électricité propre grâce à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits de la commune et financée par des citoyens volontaires. Les habitants du village d'Izeaux, dont les toitures sont bien exposées, pourront s'ils le désirent participer à ce projet écologique.

Une réunion publique aura lieu courant novembre.